



Evelyne, ancienne assistante de direction dans une PME, a créé son propre emploi.

***Mes collègues étaient jalouses !
J'ai dû lui demander si elle voulait qu'on échange nos congés
et la santé de nos enfants !!!***

Evelyne travaillait dans une PME spécialisée dans le négoce international de pièces détachées, une entreprise comprenant une vingtaine de collaborateurs. On n'y comptait pas les heures, et le travail était très intéressant.

Après quelques années d'activité Evelyne attend un bébé et part en congés maternité. Mais l'état de santé de son fils à naître est critique, il est atteint de Spina bifida.

A la naissance, Evelyne informe son employeur de la situation de santé de son enfant. Dès lors, celui-ci, son associé et son chef de service font preuve d'une grande compréhension et permettent à Evelyne d'assouplir, comme nécessaire, son temps de présence dans l'entreprise.

Ainsi, Evelyne pu tout de suite adapter son emploi du temps, mais qui dit adaptation ne veut pas dire moins travailler. Simplement, les temps de présence au bureau sont assouplis et les dossiers suivent souvent le chemin de la maison le soir et le week-end.

Si tout se passait bien avec sa hiérarchie, c'est avec ses collègues que la situation était plus compliquée. Car certaines, jeunes mamans également, trouvaient qu'elle s'absentait trop.

Un jour, au moment du passage du dirigeant dans l'open space, l'une des collègues d'Evelyne profite de l'occasion pour lancer devant tout le monde qu'elle prendra le lendemain un jour de congé pour passer un peu de temps avec sa fille.

Un peu surpris, le directeur fit remarquer que la demande aurait pu être anticipée. C'est alors que cette collègue lâcha le fond de sa pensée : « Et pourquoi je ne pourrais pas, alors que, elle [désignant Evelyne], peut ?! Il y a vraiment des privilégiés dans cette boîte ! ». Privilégiée d'avoir un enfant malade ? ***Evelyne a dû lui demander, si elle voulait échanger ses congés contre la santé de son enfant.***

Ce moment illustre le rejet quotidien de ses collègues. L'entreprise n'était plus un lieu de socialisation, mais un lieu d'exclusion.

Le temps a passé, et de fil en aiguille, Evelyne et son conjoint ont monté leur propre affaire et concilient, vie professionnelle, personnelle avec un deuxième enfant, vie d'aidant et vie associative, puisqu'Evelyne est bénévole de l'ASBH (Association Nationale Spina Bifida et Handicaps Associés) en Ile-de-France et membre du Conseil d'Administration).

« Je pense que mes collègues ne réalisaient pas que, malgré mes absences je faisais mon travail. Il faut que l'on se mobilise tous ensemble sur le sujet. C'est la raison pour laquelle je témoigne et participe à ce programme de recherche action nationale pour l'inclusion professionnelle des aidants. Cette question concerne les aidants ET les non aidants »

***RENDEZ-VOUS le 5 avril prochain pour participer à la première étape du programme
« Aider & Travailler »***